

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-139 à D337-160, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau V et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury JURY-SR de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 3, Spécialités Boulangerie spécialisée, Pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie spécialisée, Zinguerie, Plaquiste, Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile est constitué comme suit pour la session 2021-06 :

Présidente

Mme LAURENCE VERDOUX

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Vice-présidente

Mme ROSELYNE SCHNEIDER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

LP DES MENUS BORDEAUX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Membre de l'enseignement

Mme NAOUEL BEN CHERIFA
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP DES MENUS BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Membre professionnel

M. STEPHANE CHAMPY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 27 septembre 2021

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

